

# Séance ordinaire du 7 décembre 2021



Voici un résumé de certaines décisions prises par le conseil municipal lors de cette séance ordinaire. Vous pouvez consulter les procès-verbaux en tout temps sur le site Web municipal au <https://sflc.ca/publications/>

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

Par conséquent, le calendrier ci-après a été adopté. La tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022 débiteront à 19h30 :

- Mardi le 11 janvier
- Mardi le 1er février
- Mardi le 1er mars
- Mardi le 5 avril
- Mardi le 3 mai
- Mardi le 7 juin
- Mardi le 5 juillet
- Mardi le 2 août
- Mardi le 6 septembre
- Mardi le 4 octobre
- Mardi le 1er novembre
- Mardi le 6 décembre

## TRAVAUX PUBLICS

La Municipalité ayant obtenu une aide financière de 2 343 131 \$ pour les travaux de réfection du chemin des Lacs dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, volet redressement, le conseil a autorisé le maire et le directeur général à signer la convention d'aide financière avec le ministère des Transports. Rappelons que les travaux sont estimés à près de 3 M\$.

## URBANISME ET ENVIRONNEMENT

RENOUVELLEMENT DE MANDATS DE MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME:


- Madame Jeanne Bédard et Messieurs Richard Cuerrier et André Guindon ont été renouvelés comme membres du CCU jusqu'au 31 décembre 2023.

RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT:

- Messieurs Guillaume Beaugard et Marc Bicari, ainsi que de Madame Anne Lucie Lamarre ont été renouvelés membres du CCE jusqu'au 31 décembre 2023.

MODIFICATIONS À LA RÈGLEMENTATION DE ZONAGE:

Une demande de modification de la réglementation de zonage a été présentée afin de permettre la construction d'un projet intégré qui serait en partie sur le lot 5 414 687 actuellement inclus dans la zone HB-784.



Le comité consultatif d'urbanisme, après études et analyses, a recommandé au conseil municipal d'approuver la demande de modification du règlement d'urbanisme, tel que soumise. Le conseil a ainsi adopté le projet de règlement numéro 194-60-2021 amendant le règlement de zonage numéro 194-2011 par l'agrandissement de la zone Ha-791 à même la zone Hb-784. Ces zones se situent au sommet de la rue des Boisés-de-la-Côte-d'Or dans le secteur Lac-Carré. Cette modification contient des dispositions susceptibles d'approbation de la part des personnes habiles à voter de la zone concernée et des zones qui y sont contiguës. Par conséquent, une assemblée de consultation est prévue lors de la séance ordinaire du 11 janvier 2022 à 19h30. Le projet de modification y sera présenté et les citoyens seront invités à s'exprimer.

#### SECONDE ÉTAPE D'APPROBATION DE DEUX PROJETS DE PPCMOI:

Une assemblée de consultation publique s'est tenue au début de la séance du conseil relativement aux deux projets de PPCMOI suivants :

Projet d'aménagement d'un café et autres usages connexes dans la gare située au 420 rue de la gare  
Et

projet d'aménagement d'un service de pension pour chiens au 2378 route 117.

Suite à cette consultation, les seconds projets de résolution d'approbation ont été adoptés.

Des avis publics expliquant le processus d'approbation référendaire seront publiés sous peu. Pour les consulter et pour suivre l'évolution des procédures en urbanisme, vous êtes invités à consulter les avis publics diffusés sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://sflc.ca/avis-publics/>

#### SÉCURITÉ PUBLIQUE

OCTROI D'UN CONTRAT À LA SPCA LAURENTIDES-LABELLE POUR LE CONTRÔLE DES ANIMAUX ET AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 288-2021:

Le conseil municipal a octroyé un contrat à la SPCA Laurentides-Labelle pour le contrôle des animaux sur le territoire de Saint-Faustin-Lac-Carré. La SPCA offre un service clé en main tant pour l'application de la réglementation provinciale que municipale. L'offre comprend également le programme de capture/stérilisation/relâche/maintien (CSRM) des chats errants.

La SPCALL dessert actuellement plusieurs municipalités des Laurentides et pour faciliter l'application de la réglementation, celle-ci doit être uniformisée. Par conséquent, un avis de motion annonçant l'adoption prochaine d'un règlement a été donné.

Ce règlement, dont un projet a également été déposé en séance du conseil, établit, entre autres, les règles relatives au contrôle de la population des animaux sur le territoire de la municipalité. Il prescrit également des normes relatives à la santé, à la sécurité des personnes et à la tranquillité publique relative à la garde des animaux. Il précise en outre les modalités d'application du Règlement provincial d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens.

#### SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LE SPORT ET LES LOISIRS:

- Madame Sylvie Bourgault et de Messieurs Pierre Boucher et Robert Gingras ont été reconduits comme membres du CCSL jusqu'au 31 décembre 2023.

RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LA CULTURE:

- Madame Denise Lapointe a été reconduite comme membre du CCC jusqu'au 31 décembre 2023.

Le conseil désire remercier deux membres sortantes, soit Madame Rachel Ouellette et Madame Line Grand'Maison pour le travail accompli au sein dudit comité.